



## ANNEXE FINANCIERE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE-MARITIME

(Tarifs validés lors du Comité de Direction du 29/06/2022)

### DROITS D'ENGAGEMENTS

#### *Championnats et plateaux :*

• Equipe Seniors et Vétérans	56,00 €
• Equipe U18	40,00 €
• Equipe U15	37,00 €
• Equipe U13	33,00 €
• Equipe U11	25,00 €
• Equipe U9	15,00 €
• Equipe U7	10,00 €
• Equipe Seniors et vétérans à 8	30,00 €
• Equipe U14-U15-U17-U18 à 8	25,00 €
• Equipe Futsal Seniors	50,00 €
• Equipe Futsal U13-U14-U15-U17-U18	20,00 €

#### *Coupes et challenges :*

• Seniors et Vétérans	55,00 €
• U18	40,00 €
• U15	35,00 €
• U13	gratuit
• U11	gratuit
• Seniors à 8	25,00 €
• U14-U15-U16-U17 à 8	20,00 €
• Futsal Seniors	40,00 €
• Futsal U14, U15, U17-U18	30,00 €
• Futsal U13	gratuit

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

#### *Championnats et plateaux :*

• Equipe Seniors AM D1	200,00 €
• Equipe Seniors AM D2	165,00 €
• Equipe Seniors AM D3-D4	130,00 €
• Equipe Seniors matin D1	180,00 €
• Equipe Seniors matin D2	160,00 €
• Equipe Seniors matin D3	130,00 €
• Equipe Vétérans	130,00 €
• Equipe U18	50,00 €
• Equipe U15	40,00 €
• Equipe U13	40,00 €



• Equipe U11	35,00 €
• Equipe U9	25,00 €
• Equipe U7	20,00 €
• Equipe à 8	40,00 €
• Equipe Futsal	20,00 €
• Retard règlement des droits d'engagements et de la participation forfaitaire à la gestion	100,00 €
• Non-respect de la date d'engagement	90,00 €

#### **Coupes :**

• Seniors et vétérans	10,00 €
• U18, U15, U17, U14-U13	gratuit

#### **CONDITION DE PARTICIPATION**

• Non-respect des Règlements Généraux	100,00 €
---------------------------------------	----------

#### **CONSEQUENCE DES FORFAITS**

##### **Championnats et coupes :**

- Equipe déclarant forfait dans les délais réglementaires (par match) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 2
- Equipe déclarant forfait sur le terrain (par match) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 3
- Equipe déclarant forfait général (en tenant compte des sommes précédemment versées) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 10
- Abandon de terrain (avec match perdu) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux multiplié par 3
- Arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (toutes catégories) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement en championnats ou plateaux

##### **Plateaux et Challenges :**

- Equipe déclarant forfait dans les délais règlementaires (par match) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 2
- Equipe déclarant forfait sur le terrain (par match) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 3
- Equipe déclarant forfait général (en tenant compte des sommes précédemment versées) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 10
- Abandon de terrain (avec match perdu) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau) multiplié par 3
- Arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum (toutes catégories) :
  - ➔ Montant des droits d'engagement (plateau)



## RESERVE – RECLAMATION – EVOCATION (frais de dossier)

• Réserve et réclamation (1 <sup>ère</sup> instance)	40,00 €
• Appel (2 <sup>ème</sup> instance)	100,00 €
• Evocation	42,00 €

## FEUILLE D'ARBITRAGE

• Amende pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage Seniors M & F	15,00 €
• Amende pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage Jeunes M & F	10,00 €
• Amende pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage	20,00 €
• Amende pour FMI non transmise dans les délais après la rencontre	20,00 €
• Amende pour FMI non utilisée	30,00 €
• Frais d'arbitrage non réglés ou réglés hors délais	50,00 €
• Absence de feuille d'arbitrage après réclamation	70,00 €
• Amende pour non-utilisation de la feuille d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée	17,00 €

## Amende pour constitution de dossier :

• Courrier insuffisamment affranchi	6,00 €
• Amende pour participation à la rencontre d'un joueur suspendu	220,00 €
• Falsification de feuille de match ou établissement d'une feuille de match de complaisance	550,00 €
• Amende pour fraude sur identité d'un joueur, falsification de licence ou comportement frauduleux	550,00 €
• Amende pour organisation d'un tournoi ou challenge sans autorisation de l'organisme compétent (par catégorie)	100,00 €
• Amende pour organisation d'un tournoi U7-U9 avec classement (par catégorie)	300,00 €
• Amende pour participation à un tournoi U7-U9 avec classement (par catégorie)	100,00 €
• Amende match perdu pour faits disciplinaires ou arrêté pour faits disciplinaires	300,00 €
• Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infraction à la règle de la mixité	31,00 €
• Participation à plus d'une rencontre deux jours consécutifs	85,00 €
• Amende pour fraude du nombre de matches joués en équipe supérieure	65,00 €
• Non-respect délai de paiement pour solde après rappel	100,00 €
• Absence du traçage du terrain	40,00 €
• Amende pour chaque joueur changeant d'équipe contrevenant aux dispositions de l'article 3 des RG des compétitions du DFSM	46,00 €
• Amende pour chaque joueur non licencié dans un match officiel	92,00 €
• Amende pour chaque joueur non qualifié à la date du match dans un match officiel	45,00 €
• Amende pour licence non présentée	5,00 €
• Remboursement des frais kilométriques (par km)	1,40 €
• Absence pour absence de numérotation de maillots, numérotation non réglementaire ou manque de corrélation entre le n° du maillot et l'inscription sur la feuille de match	20,00 €



## AVERTISSEMENT – EXCLUSION

- Pour toutes les catégories seniors et les U18
    - ➔ 1er avertissement 16,00 €
    - ➔ 2<sup>ème</sup> avertissement 21,00 €
    - ➔ 3<sup>ème</sup> avertissement 22,00 €
  - Pour toutes les autres catégories jeunes
    - ➔ Tout avertissement 13,00 €
- Exclusion 41,00 €  
Notification de sanction 10,00 €

## ABSENCES

- Association non représentée à l'assemblée générale (physiquement ou par pouvoir) 120,00 €
- Dirigeant ou joueur non-excuse ne répondant pas à une convocation du district (plus deux matches de suspension ferme) 90,00 €
- Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition du district 90,00 €

## DIVERS

### ARBITRAGE

- Candidature à l'examen d'arbitre stagiaire 80,00 €
- Frais dossier arbitre auxiliaire (formation et recyclage) 25,00 €

### SURTAXE JOURNEE DES JEUNES

- Minimum demandé : R1 & R2 50,00 €
- Minimum demandé : R3 40,00 €
- Minimum demandé : D1, D2 et Entreprise 40,00 €